

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

saumons
Question écrite n° 73551

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les risques posés par l'élevage du saumon transgénique. Dans la station d'alevinage de l'île du Prince-Edouard, au Canada, des aquaculteurs élèvent des saumons de l'Atlantique (Salmo salar), auxquels on a ajouté un gène d'hormone de croissance du saumon chinook du Pacifique (Oncorhynchus tshawytscha) et un puissant promoteur, séquence d'ADN régulant l'expression d'un gène. Ce procédé stimule la croissance des poissons, qui peuvent ainsi être mis sur le marché plus tôt que d'ordinaire. Quelque trente-cinq espèces de poissons dans le monde font actuellement l'objet de recherches dans le domaine de la transgenèse. Parmi elles figurent les saumons du Pacifique, comme le chinook et le coho (Oncorhynchus kisutch), certains autres salmonidés et d'autres poissons de grande consommation comme le poisson-chat et le tilapie. Ces travaux, menés par l'industrie piscicole, concernent plus précisément les gènes de croissance. Mais ils présentent en tout cas un certain nombre de dangers potentiels. On redoute essentiellement que les poissons transgéniques échappés ne s'accouplent avec des saumons sauvages et ne leur transmettent le gène d'hormone de croissance. Les conséquences d'un tel phénomène sont imprévisibles. Des experts soulignent en outre qu'il est impossible de garantir une efficacité parfaite pour une méthode de stérilisation. Et même si les poissons transgéniques à croissance rapide ne transmettent pas leurs gènes aux individus sauvages, ils sont susceptibles de rompre l'équilibre écologique des rivières à saumons en rivalisant avec les autres poissons pour la recherche de nourriture. Il lui demande donc si des recherches ont été menées afin de connaître les conséquences exactes de cette transgenèse sur l'écosystème marin.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri

Circonscription: Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 73551

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1023